

Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

JM/AB/021

Paris, le 20 septembre 2023

Monsieur le Président de la République,

En plein milieu de l'été, le Gouvernement a décidé, contre l'avis de tous les partenaires sociaux, de réaliser une économie budgétaire de 540 millions d'euros sur l'apprentissage. Plus de 20.000 titres et diplômes sont ainsi concernés par cette baisse brutale, applicable dès le 8 septembre 2023.

Tout particulièrement, l'artisanat alimentaire et le commerce alimentaire de proximité sont très fortement impactés par cette décision : une baisse de 10 % frappe ainsi de plein fouet les CAP boulanger (-668 euros par apprenti), pâtissier (-705 euros par apprenti), poissonnier (- 998 euros par apprenti), les CAP charcutier-traiteur et boucher subissant quant à eux une baisse de 9 % (respectivement -714 euros et -669 euros par apprenti) et le CAP cuisine de 2 % (-132 euros par apprenti qui s'ajoutent à la baisse substantielle de 32 % intervenue au 1<sup>er</sup> novembre 2022 correspondant à -2820 euros par apprenti) pour ne citer que ces exemples tant la liste est longue.

Or, l'apprentissage est la voie principale d'accès à nos métiers, tous reconnus comme étant en forte tension de recrutement et riches d'un savoir-faire unique qui contribue largement à l'aura de notre pays.

Comment un coup d'arrêt aussi brutal peut-il être porté à l'apprentissage à l'heure où la gastronomie est présentée comme un axe fort du rayonnement international de la France ?

Vous avez annoncé la création d'un centre d'excellence permettant d'entraîner nos meilleurs talents pour participer aux concours internationaux et porter haut les couleurs de la France. Mais Monsieur le Président, il n'est pas possible de faire émerger les talents en nivelant les formations à nos métiers de bouche par le bas.

Former avec exigence suppose d'avoir des laboratoires correctement équipés, des formateurs qualifiés, de la matière d'œuvre satisfaisante : tout cela à un coût et n'est pas compatible avec des niveaux de prise en charge sacrifiés. Par ailleurs, accueillir des apprentis en CAP implique un accompagnement plus conséquent en termes d'intégration que quand il s'agit de formations en alternance de jeunes en études supérieures.

La baisse des coûts contrats vient de surcroît affecter lourdement le fonctionnement des CFA à une époque où l'inflation a provoqué une augmentation de 16% des charges de ces structures pour la plupart associatives et qui n'ont pas le choix d'acheter ou non des matières premières (viandes, poissons, légumes, fromage...) et de consommer de l'énergie (fours, fourneaux, frigos, etc.).

Cette nouvelle baisse des coûts contrats intervient donc au moment le plus critique pour les centres de formation d'apprentis et met en péril le maintien de nombreuses classes pour des raisons d'ordre budgétaire.

Par ailleurs, au-delà de notre savoir-faire, menacer l'apprentissage, c'est aussi menacer directement l'avenir de nos entreprises et de leurs emplois.

Notre secteur compte actuellement de nombreux professionnels en fin de carrière qui, à défaut de jeunes formés en nombre, n'auront d'autre solution que de fermer définitivement leurs entreprises pour pouvoir partir en retraite avec tout le cortège de suppressions d'emplois et de rues commerçantes désertifiées que cela implique.

Sans relêve, nos métiers sont condamnés. Sans accès à nos formations et leurs réelles perspectives d'ascension sociale, c'est l'avenir de nombreux jeunes qui est condamné.

Le développement sans précédent de l'apprentissage depuis la réforme ambitieuse du 5 septembre 2018 avait pourtant permis un début de prise de conscience de notre société et une baisse historique du taux de chômage des jeunes, mais la décision du gouvernement vient casser brutalement cette dynamique là où il y avait un besoin essentiel de stabilité.

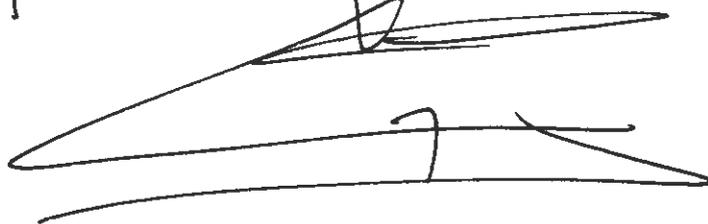
Les apprentis de l'artisanat alimentaire et du commerce alimentaire de proximité ne peuvent pas être les variables d'ajustement de la politique budgétaire du gouvernement. Ce serait à la fois injuste et en total décalage avec tous vos discours tant en direction des jeunes que des branches professionnelles.

Il est aujourd'hui impératif d'accorder des moyens pour les centres de formation de nos métiers et nous vous demandons d'engager un travail dans cet objectif. Il en va de l'avenir de nos jeunes et de nos métiers, de la vitalité de nos régions et du rayonnement de la France en matière de gastronomie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Bien Respectueusement

Le Président



Joël MAUVIGNEY

Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs  
Jean-François GUIHARD



Fédération de la Boucherie Hippophagique de France  
Stéphane LAJOIE



Confédération Nationale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie Française  
Dominique ANRACT



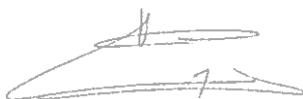
Syndicat National des Brasseurs Indépendants  
Jean-François DROUIN



Syndicat des Cavistes professionnels  
Patrick JOURDAIN



Confédération Nationale des Charcutiers - Traiteurs et Traiteurs  
Joël MAUVIGNEY



[Confédération Générale de l'Alimentation en Détail](#)

Maison des Métiers de l'Alimentation – 56 rue de Londres – 75008 Paris - 01 44 90 88 44 – [cgad@cgad.fr](mailto:cgad@cgad.fr)  
[www.cgad.fr](http://www.cgad.fr) / [www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr](http://www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr)

Confédération des Chocolatiers et Confiseurs de France  
Thierry LALET



Epiciers de France  
Alexis ROUX DE BEZIEUX



Fédération des Fromagers de France  
Claude MARET



Confédération Nationale des Glaciers de France  
Bruno AIM



Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France  
Didier CHENET



Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie  
Thierry MARX



[Confédération Générale de l'Alimentation en Détail](#)

Maison des Métiers de l'Alimentation – 56 rue de Londres – 75008 Paris – 01 44 90 88 44 – [cgad@cgad.fr](mailto:cgad@cgad.fr)

[www.cgad.fr](http://www.cgad.fr) / [www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr](http://www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr)

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers, Chocolatiers, Confiseurs, Glaciers, Traiteurs  
de France  
Laurent LE DANIEL



Fédération Nationale des Artisans Pizza en Camion Magasin  
Luc-Gaston GARCIA



Organisation des Poissonniers Écaillers de France  
Silvère MOREAU



Saveurs Commerce  
Christel TEYSSÉDRE

